
COUPE NATIONALE DES ELEVES CITOYENS 2015/2016

Date : 14 mars 2016

Thème : « le respect d'autrui »

Lieu : Conseil Economique, social et environnemental

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

La Coupe Nationale des Elèves Citoyens est un concours organisé, tous les deux ans, par l'association **INITIADROIT** (11 Place Dauphine - 75001 Paris) en partenariat avec le ministère chargé de l'Éducation nationale et le ministère chargé de la Justice.

Article 2

Le concours est ouvert à toutes les classes des établissements d'enseignement secondaires français, publics et privés sous contrat : collèges, lycées généraux, technologiques ou professionnels, lycées agricoles, lycées de la Défense, maisons d'éducation de la Légion d'Honneur, Instituts Médico-Educatifs, Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté de France métropolitaine et des départements d'Outre-Mer.

Article 3

Le thème central est : « Le respect d'autrui ». A chaque niveau de classe sont attribués les sous-thèmes suivants (*voir présentation plus détaillée en annexe page 4*) :

COLLEGES

- 6^{ème} : A la maison
- 5^{ème} : Dans la rue
- 4^{ème} : Au collège
- 3^{ème} : Dans l'entreprise

LYCEES

- 2^{nde} : L'Etat garant du respect d'autrui ?
- 1^{ère} : Respect d'autrui et liberté d'expression
- T^{ale} : Respect d'autrui et laïcité

Article 4

Chaque classe candidate ou groupe d'élèves (15 minimum) candidat est invité, avec l'aide des membres de l'équipe pédagogique, à réunir l'ensemble des recherches, témoignages, réflexions et opinions des élèves sur le sous-thème qui leur est proposé.

La classe ou le groupe d'élèves rédige ensuite un texte qui développe les enjeux humains et juridiques du sous-thème proposé, ainsi que les solutions qu'il est possible d'envisager. Si le groupe est composé d'élèves de différents niveaux, il conviendra de choisir le sous-thème du niveau le plus élevé.

Le texte, dont la forme est libre, ne doit pas dépasser une feuille A4 recto verso (d'environ 9.000 caractères) pour les classes du collège et deux feuilles (d'environ 18.000 caractères) pour les classes de lycée.

Les copies des classes et des groupes d'élèves devront **être adressées au plus tard le vendredi 8 janvier 2016** au rectorat de l'académie, selon les modalités précisées par le Recteur.

Article 5

Un jury académique présidé par le Recteur ou son représentant et composé de représentants de l'Éducation nationale et d'avocats bénévoles d'**INITIADROIT** se réunira au cours du mois de **Janvier 2016** pour désigner les meilleurs travaux.

Le jury sélectionnera la meilleure composition pour chaque niveau de classe, soit un total de sept copies par académie (une grille d'évaluation est proposée aux Jurys).

Avant le mercredi 3 février 2016, les copies retenues devront être adressées par les services académiques à l'association **INITIADROIT** (11 Place Dauphine - 75001 Paris).

Article 6

Un jury national, composé de représentants de l'Education Nationale et d'avocats bénévoles d'**INITIADROIT** se réunira avant le **10 février 2016** afin de désigner, pour chaque niveau de classe, les trois meilleures compositions parmi celles présélectionnées par les jurys académiques.

Article 7

Les 21 classes ou groupe d'élèves dont les copies ont été retenues par le jury national sont invités à venir concourir le **14 mars 2016 au Conseil Economique Social et Environnemental**.

Chaque classe ou groupe d'élèves désigne son représentant qui, le jour du concours, présente oralement l'argumentaire de sa classe ou de son groupe. Un élève suppléant est désigné qui le remplace le représentant en cas de besoin. Le temps de présentation des exposés des collégiens **ne doit pas excéder 5 minutes** et celui des lycéens **8 minutes**.

Des experts donneront leur avis sur la question posée.

Article 8

A l'issue de son intervention, chaque classe reçoit :

- une note sur 20 du jury composé de membres d'**INITIADROIT**, des ministères chargés de l'éducation nationale et de la Justice présidé par un expert ;
- une note sur 10 donnée par l'applaudimètre.

Les exposés oraux sont jugés sur leur pertinence, leur construction, la solidité de leur argumentaire, ainsi que sur la conviction, le talent oratoire et le respect du temps de parole.

Le Président du jury a voix prépondérante en cas d'égalité de notes.

En fin de séance, le jury proclame les résultats par niveau de classe.

Une coupe est remise aux représentants des classes ou des groupes d'élèves lauréats.

Article 9

Les élèves des classes ou des groupes d'élèves concurrents sont invités à assister à la Coupe accompagnés de leurs professeurs. Les frais de transport des élèves et des professeurs accompagnants (car, billets train tarif groupe...) sont à la charge d'INITIADROIT **après acceptation des devis** et dans la **limite de 1.200 €uros maximum** (sauf pour la Corse et l'Outre Mer pour lesquelles ce maximum est relevé à 2.000 €uros).

En cas de situation particulière rendant impossible le déplacement du représentant de la classe ou du groupe d'élèves, une concertation entre l'Education nationale et INITIADROIT pourra permettre une présentation de la copie par d'autres moyens.

Article 10

Les participants et invités (élèves, professeurs, etc...) s'engagent à accepter que des photos ou des vidéos soient réalisées le jour du concours et soient reprises par les médias ou l'organisateur. Ils acceptent aussi que leurs textes soient reproduits en tout ou partie.

« Le respect d'autrui »

- ANNEXE -

Liste des sous-thèmes par niveau de classe

« la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas au autrui... »

Sous-thèmes Collèges :

Classe de 6^{ème} : A la maison

Axes de réflexion : rapports parent/enfant, fille/garçon, fratrie, voisins, amis....

Classe de 5^{ème} : Dans la rue

Axes de réflexion : piétons, circulation, transports, jeux,rapports avec les commerçants

Classe de 4^{ème} : Au collège

Axes de réflexion : rapports chef d'établissement/professeurs/personnels/élèves,entre élèves , réseaux sociaux et nouvelles technologies....

Classe de 3^{ème} : Dans l'entreprise

Axes de réflexion : rapports employeur/ employés, entre employés, avec la clientèle, les fournisseurs, ...la concurrence, ... la qualité des produits et services....

Sous-thèmes Lycées :

Classe de 2^{nde} : L'Etat garant du respect d'autrui ?

Axes de réflexion : l'Etat et l'Etat de droit, les moyens, protection de l'intégrité physique et morale (homme/femme), libertés fondamentales sur le plan individuel et collectif, limites et lacunes....

Classe de 1^{ère} : Respect d'autrui et liberté d'expression

Axes de réflexion : réseaux sociaux, sources d'informations et investigations des journalistes, articles de presse, médias...

Classe de T^{ale} : Respect d'autrui et laïcité

Axes de réflexion : apparence physique, mode de vie, culture, origine, croyances, religion, ...